

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 08 Avril 2024

Affectation du résultat de fonctionnement de 2023 de la commune**Nombre de conseillers en exercice : 15****Nombre de conseillers présents : 14****Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 14****Date de la convocation : Jeudi 04 Avril 2024****Date de l'affichage : Jeudi 04 Avril 2024**L'an **deux mil vingt-quatre** et le **huit avril**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Pierre GIRAUD, Maire**.**Présents** : Mesdames et Messieurs Sébastien BERTRAND, Valérie CHAZELLE, Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Marie-Laure FUCHER, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Michel PICHON, Henri PRAMALION, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE, Gauthier THEVENON et Patrick VASSAL.**Absente** : Fadila KAHOUValérie CHAZELLE a été désignée comme **secrétaire de séance**.Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2023,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **243 530.70 €**,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Commune - Fonctionnement - Résultat de l'exercice 2023		27 624.97
Commune - Fonctionnement - Résultat antérieur reporté		215 905.73
Résultat de clôture fonctionnement 2023	Excédent	+243 530.70

Commune - Investissement - Résultat de l'exercice 2023		- 325 569.34
Commune - Investissement - Résultat antérieur reporté		+ 123 870.13
Résultat de clôture investissement 2023	Déficit	- 201 699.21

Besoin de financement		
Affectation du résultat		
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement (R1068)		201 699.21 €
Restes A Réaliser Recettes (R1068)		267 971.00 €
Restes A Réaliser Dépenses (R1068)		35 372.00 €
Affectation complémentaire (R1068)		0.00 €
Besoin total de financement (compte 1068 – recettes d'investissement)		201 699.21 €
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)		41 831.49 €

et **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toute pièce à intervenir.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 08/04/2024

Le Maire
Pierre GIRAUD**La secrétaire de séance**
Valérie CHAZELLELe Maire de Chambles certifie le caractère
exécutoire du présent acte compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 12/04/2024
et de la publication le 12/04/2024